Master 1 – PESAP
« Prévention, Education pour la Santé, Activité Physique »

Guide pour la rédaction et la soutenance des mémoires de M1 PESAP

1. Philosophie générale

Le mémoire d'étude de la première année de Master est un lieu d'intégration de l'ensemble des connaissances et expériences acquises au cours de l'année universitaire: expérience professionnelle acquise lors du stage, connaissances relatives aux statistiques, à la méthodologie de l'écrit, etc. Affecté d'un coefficient important, il constitue une pièce maîtresse pour l'obtention du diplôme.

Il se démarque du mémoire exigé des étudiants de l'option recherche, dans le sens où le travail requis ne renvoie pas à la validation d'une hypothèse scientifique, selon les canons de la recherche universitaire. Le mémoire doit porter sur des problématiques professionnelles.

Il ne s'agit pas non plus d'un simple rapport de stage, se contentant de décrire une pratique enseignante. La finalité de ce mémoire est de permettre (ou tout au moins de favoriser) la résolution d'une difficulté pratique identifiée par l'étudiant au cours du stage effectué en milieu professionnel. Il s'agit d'une part de circonscrire et d'expliquer le problème: le recours aux modèles théoriques et scientifiques est ici nécessaire, même s'ils ne peuvent isolément rendre compte de la complexité des situations professionnelles.

Le mémoire doit ensuite envisager d'apporter une réponse pratique au problème évoqué. Cette solution ne doit pas demeurer une hypothèse formelle, mais sa pertinence, son efficacité, doivent être évaluées. Pour cela, le recueil de données, et leur traitement statistique doit permettre d'entrer dans un processus de validation le plus objectif possible.

2. Contenu

L'organisation du Master 1 PESAP reposant sur un encadrement collectif du mémoire, chaque enseignant pourra imposer au groupe d'étudiant dont il a la charge une thématique de travail. Cette organisation doit permettre une mise en commun des bibliographies, une discussion

approfondie des hypothèses, voire même une conjonction du travail de plusieurs étudiants pour traiter de manière complémentaire un même problème.

La nature du stage réalisé devra être déterminée ou évoluer en fonction de la problématique que l'étudiant voudra traiter. Au-delà de l'expérience professionnelle, l'objectif est également d'optimiser le recueil des données nécessaire à l'élaboration du mémoire d'étude.

Dans tous les cas le mémoire doit comprendre un exposé de la problématique, s'appuyant sur la littérature professionnelle, institutionnelle et scientifique pertinente. Il est attendu ici du candidat un travail d'analyse et de synthèse. Cette partie doit déboucher sur une présentation claire et étayée de l'hypothèse de travail.

Le document doit ensuite comporter une partie consacrée à la validation empirique de cette hypothèse. Cette validation repose sur le recueil de données, dont la nature dépend évidemment de l'hypothèse traitée (performances, comportements et/ou attitudes des élèves, comportements de l'enseignants, verbalisations, données quantitatives ou qualitatives liées à l'orientation, la programmation, l'orientation, etc.). Les outils utilisés pour le recueil de ces données doivent être décrits avec précision (questionnaires, grilles d'évaluation, guides d'entretien, etc.). Ces données doivent être traitées : on attend d'un étudiant de Master le minimum de connaissances en statistiques descriptives et inférentielles permettant une présentation convaincante et l'administration d'une preuve.

Enfin le mémoire doit comporter une discussion, analysant de manière critique les résultats obtenus, en liaison avec la revue de littérature présentée en introduction. Il s'agit de mettre en avant l'intérêt du travail réalisé, d'en envisager les limites, et de dégager des perspectives de développement ultérieur.

3. Format de rédaction

Le mémoire doit être rendu sous forme de document papier en 3 exemplaires ainsi que sous forme de CD Rom. Le format du mémoire est décrit précisément ci-après. Ce format doit être impérativement respecté.

3.1. Le mémoire est un document comprenant au maximum 30 pages (figures, bibliographie et annexes comprises). La concision et la précision du document devront d'une manière générale être privilégiées. Il est présenté en interligne 1,5, police Times 12, marges 2,5 cm. Les différentes parties sont numérotées sur le mode juridique (1., 1.1., 1.2., 2., 2.1.,…), sans dépasser les subdivisions à trois chiffres (ex : 2.2.1.).

3.2. Le mémoire doit comprendre un sommaire, placé en début de document, ne dépassant pas une page.

3.3. Les figures sont intégrées dans le texte, et ne doivent pas présenter de redondance avec une autre présentation des données.

3.4. Les références sont citées dans le texte selon les normes suivantes :

- dans le corps du texte : Famose et Durand (1988), Famose, Durand et Bertsch (1985), et s'il y a plus de trois auteurs, Famose et al. (1979).
- entre parenthèses : (Brouillet, 1991 ; Famose et al., 1979 ; Méard & Bertone, 1998). Les références sont classées par ordre alphabétique dans les parenthèses.

3.5. Les références citées dans le texte sont classées par ordre alphabétique dans une bibliographie en fin de document. La présentation des références doit suivre les formats suivants :

- pour les articles de revues:

Failletaz, M.P., Mackowiak, J.P., & Lassuye, F. (1999). Former un citoyen. Revue EPS, 276, 61-65.

- pour les thèses et mémoires:

Bousquet, M. (1997). Analyse des représentations et des locus de causalité dans les domaines du sport et de la santé chez les adolescents. Thèse de Doctorat STAPS, Université Montpellier I.

- pour les chapitres d'ouvrages:

Amade-Escot, C. (1989). Stratégies d'enseignement en EPS: Contenus proposés, conception de l'apprentissage et perspectives de différenciation. In G. Bui-Xuan (Ed.), Méthodologie et Didactique de l'EPS (pp. 119-130). Clermond-Ferrand: Editions AFRAPS.

- pour les ouvrages:

Piaget, J., & Inhelder, B. (1966). L'image mentale chez l'enfant. Paris : PUF.

- pour les sites internet :

Lefort, B. Site personnel « Education Physique – Lycées professionnels » http://perso.wanadoo.fr/bernard.lefort/index.html

L'objectif de cette bibliographie est de permettre à ceux qui liront votre mémoire par la suite de pouvoir retrouver vos documents sources. C'est pourquoi toutes les informations nécessaires doivent être présentes (date, revue, numéro, maison d'édition, numéros de page, etc.). Les formats (italiques, ponctuation) doivent être respectés scrupuleusement pour éviter toute ambiguïté.

3.6. Les annexes, lorsqu'il y en a, seront placées en fin de document.

3.7. Le mémoire comportera en outre un résumé (200 mots), complété par 5 mots-clés, en quatrième de couverture.

Le CD-Rom doit contenir le fichier informatique du mémoire, en format word et en pdf.

4. Modèle de couverture

5. Evaluation du mémoire

Cette grille se présente sous la forme de 5 catégories de notes, décrites par un ensemble de critères relatifs au respect du format de présentation, à la pertinence de la problématique et de son éclairage théorique, à la méthodologie de validation de l'hypothèse de travail, et à la qualité de la discussion. Ces critères permettent de situer dans un premier temps le mémoire dans une fourchette. La note définitive est appréciée, à l'intérieur de cette fourchette, en fonction des critères de la catégorie.

0-3 : Format de présentation non respecté

- Problématique non pertinente du point de vue professionnel
- Eclairage scientifique inexistant

4-6 : Format de présentation respecté

- Problématique pertinente du point de vue professionnel
- Eclairage scientifique minimal
- Recueil de données peu pertinent, et difficilement exploitable
- Analyse et discussion laborieuses

7-10 : Format de présentation respecté

- Problématique pertinente du point de vue professionnel
- Eclairage scientifique et professionnel de bonne qualité
- Méthodologie correcte de recueil des données
- Démonstration laborieuse
- Analyse et discussion intéressantes, mais demeurant trop centrées sur la problématique initiale.

11-15 : Format de présentation respecté

- Problématique pertinente du point de vue professionnel
- Eclairage scientifique et professionnel remarquable
- Recueil de données : méthodologie adaptée au problème et sophistiquée
- Démonstration convaincante et rigoureuse
- Discussion approfondie et élargie. Prise en compte des contextes institutionnels, politiques et/ou scientifiques

16-20 : Format de présentation respecté et optimisé

- Problématique pertinente du point de vue professionnel
- Eclairage scientifique et professionnel remarquable et multidimensionnel
- Recueil de données : méthodologie adaptée au problème et sophistiquée
- Démonstration convaincante et rigoureuse.
- Discussion approfondie et élargie. Prise en compte des contextes institutionnels, politiques et/ou scientifiques
- Perspectives de développement envisagées

6. Soutenance

Le mémoire est soutenu publiquement, devant un jury d'au moins deux enseignants de l'équipe pédagogique. Cette soutenance doit s'appuyer sur une présentation Powerpoint. Le candidat dispose de dix minutes pour présenter son travail, et répond ensuite pendant 15 minutes aux questions des examinateurs.

L'étudiant doit y démontrer au cours de la soutenance sa capacité à synthétiser, et à présenter l'essentiel d'un travail sous une forme concentrée et convaincante. Le diaporama et la présentation orale doivent être considérés comme complémentaires. Le candidat doit porter

une attention particulière à leurs conceptions respectives. La soutenance ne vise pas à évaluer le travail réalisé par le candidat (ceci a été fait lors de l'évaluation du mémoire), mais sa capacité à communiquer son travail, de manière synthétique, claire et efficace.

Ici encore, on attend d'un étudiant de Master qu'il maîtrise les logiciels (Word, Powerpoint, etc.) permettant d'organiser l'information et de la communiquer de manière optimale.

7. Evaluation de la soutenance.

Le poster, la présentation et l'entretien ne font pas l'objet d'évaluations séparées. C'est un jugement d'ensemble qui est délivrée, renvoyant à la maîtrise conceptuelle du travail réalisé et à la qualité de sa communication. La grille suivante sert de support à l'évaluation :

- 0-4 : Texte lu de manière maladroite. Problématique non maîtrisée.
- 5-8 : Reste trop centré sur son travail d'étude. Répond avec difficulté aux questions du jury.
- 9-12 : Présentation claire. Utilisation intelligente et complémentaire du poster et de la présentation orale. Capable de se décentrer de son travail.
- 13-16 : Présentation convaincante. Utilisation optimale du poster. Capable de répondre à des questions difficiles.
- 16-20 : Maîtrise remarquable du champ de référence. Répond avec pertinence aux questions posées. Capable de persuader le jury et d'engager un véritable dialogue.

8. Note finale

La note finale attribuée à l'UE8 est la moyenne des notes de mémoire et de soutenance, qui sont donc affectées d'un coefficient identique.

9. Etudiants salariés et Haut-niveau

Chaque étudiant salarié doit prendre contact avec son enseignant tuteur pour s'informer des modalités de réalisation et passage du mémoire. L'exigence est similaire à celle des autres étudiants.